

Compte Rendu des Rencontres nationales des MIFE Pont-Château 18/19 Juin 2009



C'est à [Pont-Château](#) en Pays de Loire, que se sont tenues les rencontres nationales des MIFE, sur le thème «*Crise économique et Orientation tout au long de la vie, Penser son expérience pour sécuriser son parcours*», rassemblant près de 120 professionnels.

Intermife Pays de la Loire, co-organisateur avec Intermife France, regroupe 10 structures MIFE, sur quatre départements de la Région (Loire Atlantique, Maine et Loire, Sarthe et Vendée). La particularité de ce réseau se décline en un maillage territorial de structures de proximité, à l'échelon de la communauté de communes ou du canton, accueillant un large public d'actifs en emploi ou non, pour une information et une orientation personnalisée, selon la pédagogie de la Guidance Professionnelle Personnalisée.



Bernard Clouet, Maire de Pont-Château et président de la Communauté de communes, dans son discours d'accueil, rappela l'histoire de la création de ces structures il y a 20 ans par les collectivités locales en partenariat avec le Service Public de l'Emploi, et **Michel Bordereau**, Président d'Intermife Pays de la Loire, en souligna leur spécificité apportant des réponses adaptées aux besoins des publics et des territoires.



Gaston Paravy, Président d'Intermife France, resitua la pédagogie de la Guidance Professionnelle Personnalisée (GPP) mise en place par les MIFE depuis plus de 20 ans, dans la perspective de la réforme en cours de l'orientation et de la formation professionnelle. En effet, la pédagogie des MIFE, alliant information et orientation pour tout public actif, s'inscrit pleinement dans l'article 3 du projet de loi, préconisant un véritable droit. La GPP, fondée sur une rencontre très personnalisée « dans une dynamique de l'être », et faisant émerger la personnalité, les lieux d'excellence et les potentialités, est susceptible de répondre au cas par cas problème actuel de l'emploi comme à celui de l'évolution professionnelle des salariés.

Patrick Cotrel, Président de la Commission Formation professionnelle au Conseil régional, présenta la



politique d'information et de formation professionnelle, résultant d'une volonté de favoriser l'accès aux dispositifs, au travers du projet de plateformes d'accès à l'emploi et à la formation, étayées par un « kit d'information » et par le site www.meformer.org réalisé avec l'Onisep, dans lequel le réseau des MIFE est partie prenante. **Pierre Daumas**,



Directeur régional délégué du Travail, insista sur la politique de l'Etat en faveur de l'emploi, s'adressant prioritairement en cette période de crise aux entreprises,

salariés et demandeurs d'emploi. Si l'Etat en Pays de la Loire, ne finance pas les MIFE mais les Maisons de l'Emploi (MDE), les réformes actuelles devraient pouvoir aboutir à une mise en synergie des acteurs.

Marie Pierre Establie, déléguée Alliance Villes Emploi, évoqua le travail actuel (à échéance fin juillet) de rénovation du cahier des charges des MDE ; ces structures territoriales s'inscrivant dans l'histoire du paysage institutionnel, devraient, à terme, intégrer l'expérience des Cités des métiers et des MIFE, et dont la GPP pourrait en être le cœur pédagogique.

Philippe Meirieu, professeur des universités, dans une conférence brillante¹, sut captiver son auditoire,



en analysant dans un premier temps la rupture radicale vécue aujourd'hui « avec la montée de l'individualisme social », obligeant les hommes à organiser leur propre avenir, alors que « plus aucune route n'est tracée ». Cette révolution sociétale, certes libératrice, est anxiogène et source de précarité, à tel point que nombre d'entre nous se raccroche à la consommation (« achète et tu seras »), confondant l'avoir et l'être. Quand la « pulsion d'achat » domine le monde, la place de l'éducation, c'est-à-dire de la construction du sujet, qui implique la réflexion et le long terme, se rétrécit. Les structures d'orientation tout au long de la vie, telles que les MIFE, « contribuent à ce que les personnes réfléchissent sur leur avenir et ne subissent pas des prises de

décision qui leur font prendre des risques et les mettent en danger, et soient capables de résister aux sollicitations de bonheur immédiat ». En OTLV, il n'est pas question de « faire le bonheur de l'autre mais de l'aider à faire lui-même son bonheur ». Enfin, Philippe Meirieu souligna la complexité de l'acte d'orientation, dont la métaphore géographique est devenue obsolète – la carte ne préexistant plus -, du fait de l'émergence de nouvelles filières professionnelles, de nouveaux métiers etc. Il préconise quatre espaces de développement de l'OTLV : une information véritablement accessible au public par l'utilisation des grands media, un accompagnement permettant de traiter l'information intelligemment, qui n'exclurait pas l'entreprise et qui privilégierait les méthodes de port folio à celles d'évaluation et de bilan, et enfin une véritable liaison Orientation/formation tout au long de la vie, préconisant des méthodologies qui autonomisent et que apprennent à se prendre en charge, ainsi qu'un véritable partenariat opérationnel et efficient.

¹ Cf intégralité de la conférence sur le site www.intermife.fr

Les carrefours de l'après midi, animés par **Agnès Berjon**, ont traité du thème de la valorisation des parcours et de la VAE.

En effet, **Annie Perrinel**, de la MDE de Mayenne a présenté, à partir d'une réflexion portée à l'échelon du département, une expérimentation partenariale menée sur trois terrains : auprès de foyers de jeunes en situation précaire pour limiter les temps de transition formation/emploi, auprès de structures d'accompagnement de bénéficiaires du RMI pour articuler accompagnement social et professionnel, auprès de cellules de reclassement pour favoriser la mobilité professionnelle sur le territoire.

Ensuite, **Marie Pierre Buellet**, directrice de la MIFE de l'Ain et représentant le réseau rhonalpin des MIFE a évoqué l'expérimentation menée par la 10 MIFE de Rhône-Alpes, des différentes prestations GPP (Seniors, VAE, Entretien professionnel et Sécurisation des parcours), en réponse à une commande de la DRTEFP pour favoriser la sécurisation des parcours.



Enfin, **Laurence Arthaud David**, animatrice territoriale DDTEFP et **Stéphanie Saloux** de la MIFE/Guichet Unique Emploi Sud Estuaire, ont évoqué l'action innovante de promotion de la VAE dans le secteur de l'Hôtellerie, pilotée par la DDTEFP de Loire Atlantique, en partenariat avec le SPE, La Mission locale et la MIFE.

Le vendredi, après l'assemblée générale d'Intermife France, les participants ont pu écouter avec intérêt l'intervention claire et argumentée d'**Armelle Robert**, Déléguée de direction Agefos-Pme Pays de Loire sur le projet de réforme de la formation professionnelle et du positionnement de cet OPCA qui représente au plan national près de 300 000 entreprises. Une des nouveautés du projet de loi, son article 3 concernant le droit à l'information et à l'orientation, supposera une réorganisation profonde du paysage institutionnel actuel.



Jean François Petit, maître de conférence à l'Institut catholique de Paris, dans



une problématique philosophique, traite des changements profonds de notre société, qui affectent les personnes dans leur rapport à soi et au travail, les fragilisant de plus en plus. En préconisant de prendre la question sociale à partir de la condition de vulnérabilité, il place les structures d'accompagnement telles que les MIFE, dans une mission de construction d'un véritable projet individuel et collectif, facilitatrice d'autonomie et seule issue pour une véritable éthique de l'autonomie, de la dignité et de l'intégréité.

Françoise Gérard, Directrice des partenariats au Centre Inffo, a évoqué les évolutions rapides de cette mission d'intérêt général qu'est l'information sur la formation et l'orientation. Le centre Inffo accompagne à l'échelon national les structures de l'Accueil Information Orientation (AIO) et depuis 2006, a créé, avec l'appui de l'Etat, un site-portal www.orientation-formation.fr, outil coopératif alimenté par Pôle Emploi, l'Onisep et les Carif. Compte tenu des évolutions technologiques et sociétales, il paraît urgent d'investir dans le champ de l'information tous types de supports, de personnaliser l'information, de renforcer les partenariats entre les acteurs de l'AIO (à l'instar de l'expérience de Rhône-Alpes du PRAO), et de mieux connaître les besoins des usagers, selon le précepte « l'information qu'il faut au moment où il faut ».





Dans leur mot de clôture, **Gaston Paravy** remercia chaleureusement le réseau des MIFE des Pays de la Loire qui ont contribué très largement à leur succès, tandis que **Christine Lelièvre**, Vice-Présidente de la Communauté de communes de Pont-Château félicita l'ensemble des organisateurs pour la qualité des travaux durant ces 2 journées, tout en témoignant du soutien important des collectivités locales.

Rendez-vous est pris en 2010 à la [MIFE de Caen](#) qui fêtera ses 20 ans. ?